

JUIN 2016

LE BULLETIN

# NUMÉRO SPÉCIAL CONGRÈS





ÉDITO

## VISIBILITÉ, REPRÉSENTATIVITÉ, INVENTIVITÉ



C'est un sentiment de fierté et un grand honneur d'avoir été élu à la présidence de la CFE-CGC, une organisation forte ayant su trouver les moyens du rassemblement. Aux côtés d'Alain Giffard et de Franck Zid, je mesure la responsabilité qui m'incombe au service de toutes les forces vives de nos structures et des salariés que nous défendons : techniciens, agents de maîtrise, cadres et agents des trois fonctions publiques.

Visibilité, représentativité et créativité seront les grands axes qui guideront l'action de la direction confédérale pour faire briller nos couleurs et incarner cette culture d'excellence qui est l'une des marques de fabrique de la CFE-CGC, un partenaire social incontournable, respecté, écouté et qu'on ne peut assigner dans aucune case.

Juste rémunération des efforts et des responsabilités, partage de la valeur ajoutée, défense d'un modèle social basé sur la répartition des contributions, qualité de vie au travail, développement durable...

Sur ces sujets et bien d'autres, il s'agit d'être une organisation visible afin de défendre et promouvoir nos valeurs et nos spécificités. La représentativité et le développement seront également au cœur du dispositif.

Enfin, je veux faire de la CFE-CGC une organisation inventive et créative qui se donne les moyens de répondre aux changements parfois radicaux qui secouent la société.

Ensemble, nous nous attacherons donc à défendre un syndicalisme de partenariat qui génère des résultats visibles, un syndicalisme utile et responsable, défenseur de valeurs d'équité, de partage et de valorisation des efforts. Nous atteindrons ces objectifs en privilégiant les compétences de nos militants et en soutenant les actions de développement de nos sections syndicales.

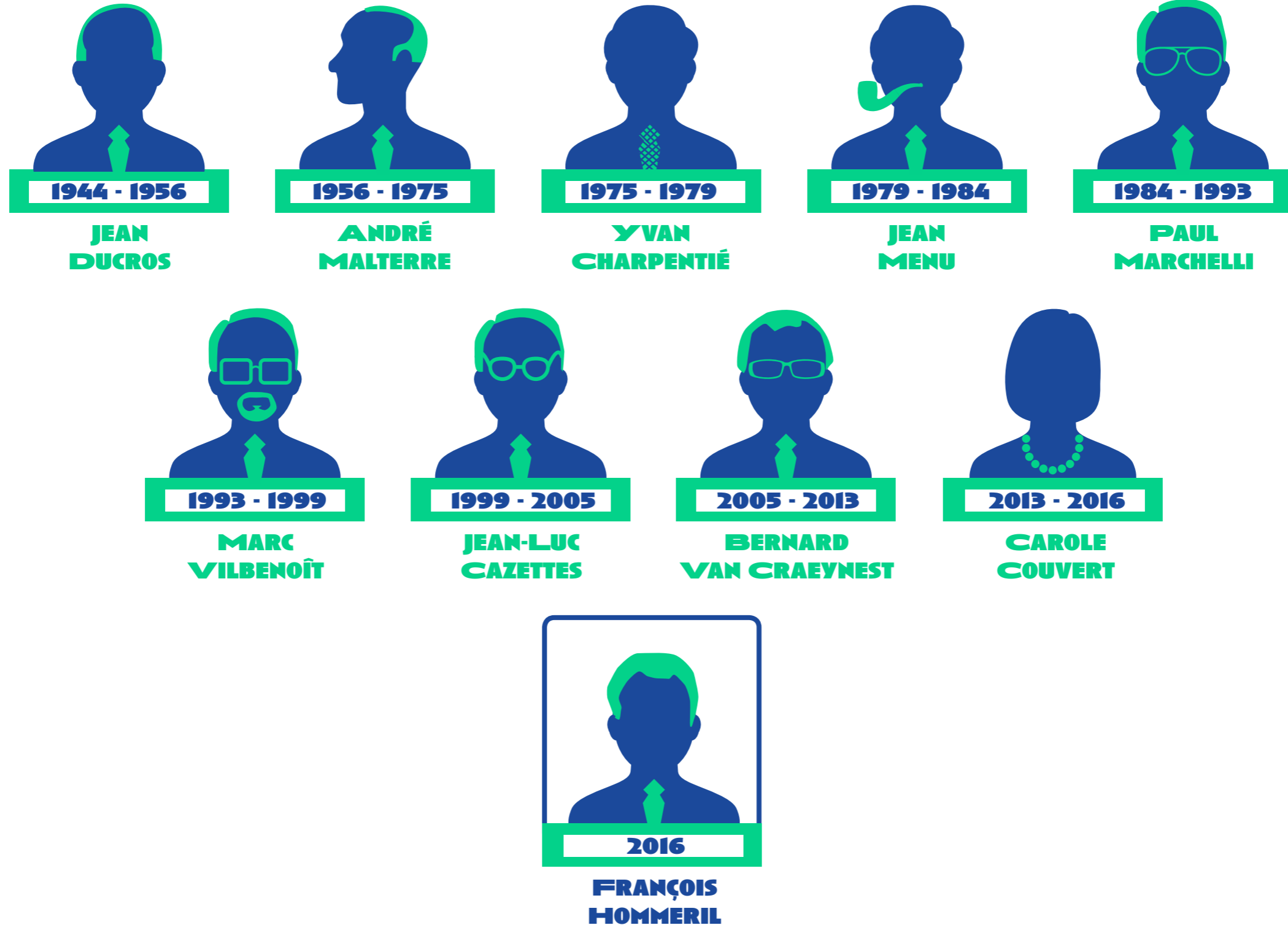
Le syndicat est le lieu de l'invention de solidarités nouvelles. Redonnons aux corps sociaux toute la place qu'ils méritent dans le débat politique, économique et social !

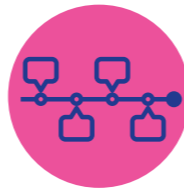


**François Hommeril**  
**Président confédéral**



## HISTORIQUE DES PRÉSIDENTS DE LA CONFÉDÉRATION





## LA CFE-CGC EN QUELQUES DATES



**1944 Naissance** de la CGC (Confédération générale des cadres).

**1947 Création de l'AGIRC** (régime de retraite complémentaire pour les cadres).

**1951 Création de la CIC** (Confédération internationale des cadres), aux côtés des syndicats de l'encadrement allemand et italien.

**1959** Obtention d'un abattement de **20% de l'impôt** sur le revenu.

**1966 Bénéfice de la « présomption irréfragable de représentativité »** accordée à la CGC. La CGC crée l'APEC.

**2001** Lancement du « **Baromètre cadres** ».

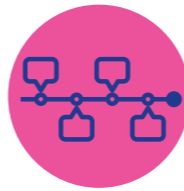
**2000** Création de **l'Observatoire du stress** et de l'Observatoire des la responsabilité sociétale des entreprises (Orse) par la CFE-CGC.

**1999** Tenue du **31<sup>e</sup> Congrès** de Tours.

**1981** La CGC devient la **CFE-CGC**.

**1979 Création** de la section encadrement aux conseils des Prud'hommes.





## LA CFE-CGC EN QUELQUES DATES (SUITE)

### 2002 Obtention du congé paternité.

La CFE-CGC obtient d'excellents résultats aux élections prud'homales

2003 Possibilité pour les diplômés de l'enseignement supérieur de racheter des trimestres d'étude en vue de leur retraite.

2004 Naissance du Réseau Équilibre en faveur de l'égalité professionnelle. Publication du 1<sup>er</sup> « Baromètre stress ».

2004 Encadrement des contrats collectifs en matière de prévoyance santé. Tenue du 32<sup>e</sup> Congrès à Issy-les-Moulineaux.

2007 Tenue du 33<sup>e</sup> Congrès de la Plaine Saint-Denis. Lancement du site Handi CFE-CGC.

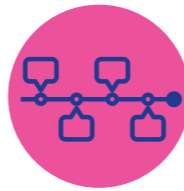
2011 Signature d'un partenariat avec les universités Paris-Dauphine et Versailles Saint-Quentin.

2011 Reconnaissance de la CFE-CGC comme organisation syndicale catégorielle.

2010 Tenue du 34<sup>e</sup> Congrès à Reims. Signature d'une convention cadre de coopération avec Sciences Po Aix-en-Provence.

2009 Lancement de la CFE-CGC sur les réseaux sociaux

2008 Consécration de la CFE-CGC comme première organisation représentative dans l'encadrement aux élections prud'homales.



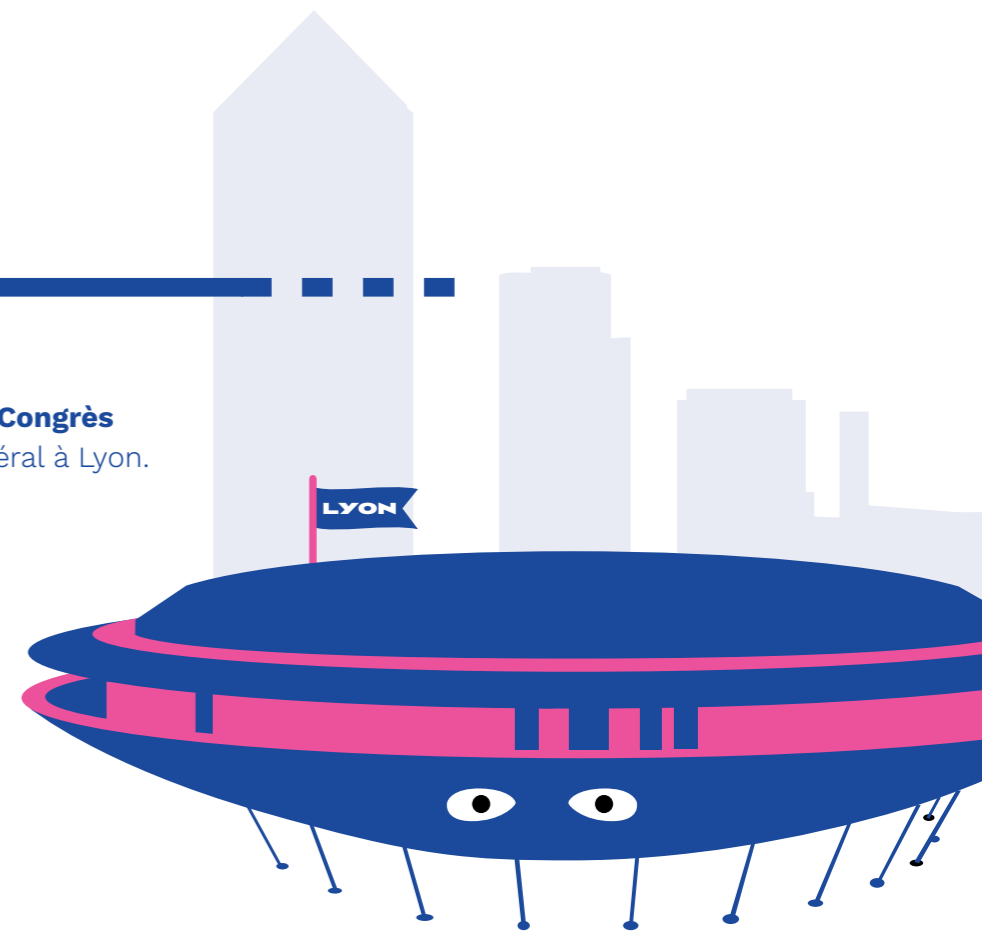
## LA CFE-CGC EN QUELQUES DATES (SUITE)

**2013** Tenue du  
**35° Congrès**  
à Saint-Malo.

**2014** Célébration du  
**70° anniversaire de  
la Confédération.**  
Lancement  
de l'application  
« Made in emplois ».

**2015** **Signature** de  
l'accord sur  
les retraites  
complémentaires et  
négociation du futur  
accord national  
interprofessionnel  
sur l'encadrement.

**2016** Tenue  
du **36° Congrès**  
confédéral à Lyon.

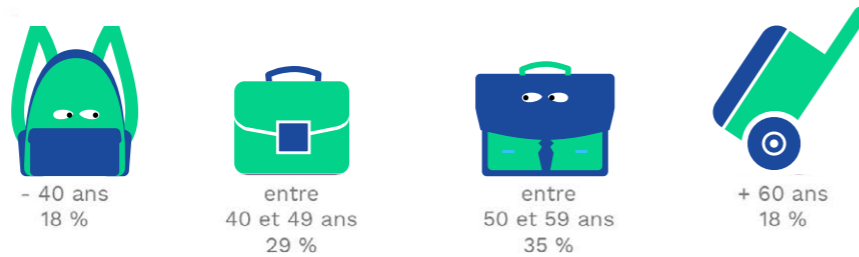




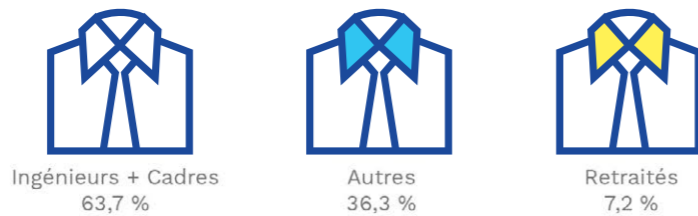
## LA CFE-CGC EN CHIFFRES

# 156 450 ADHÉRENT(E)S

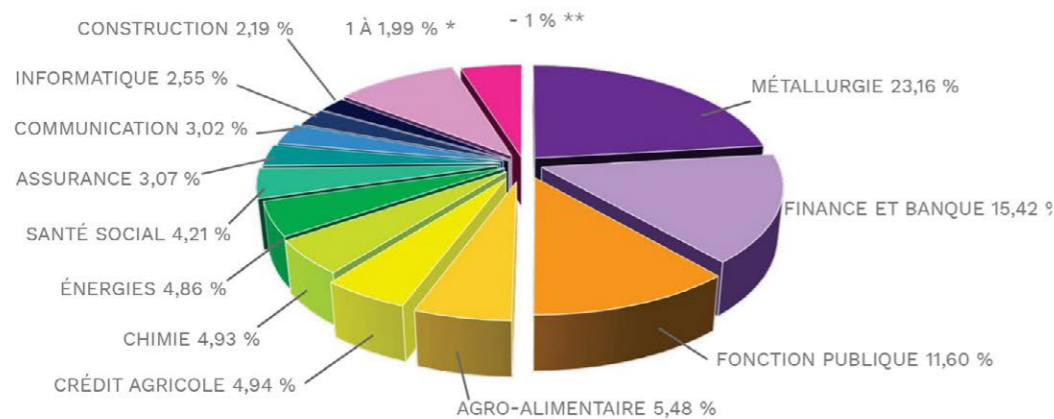
### Répartition par âge



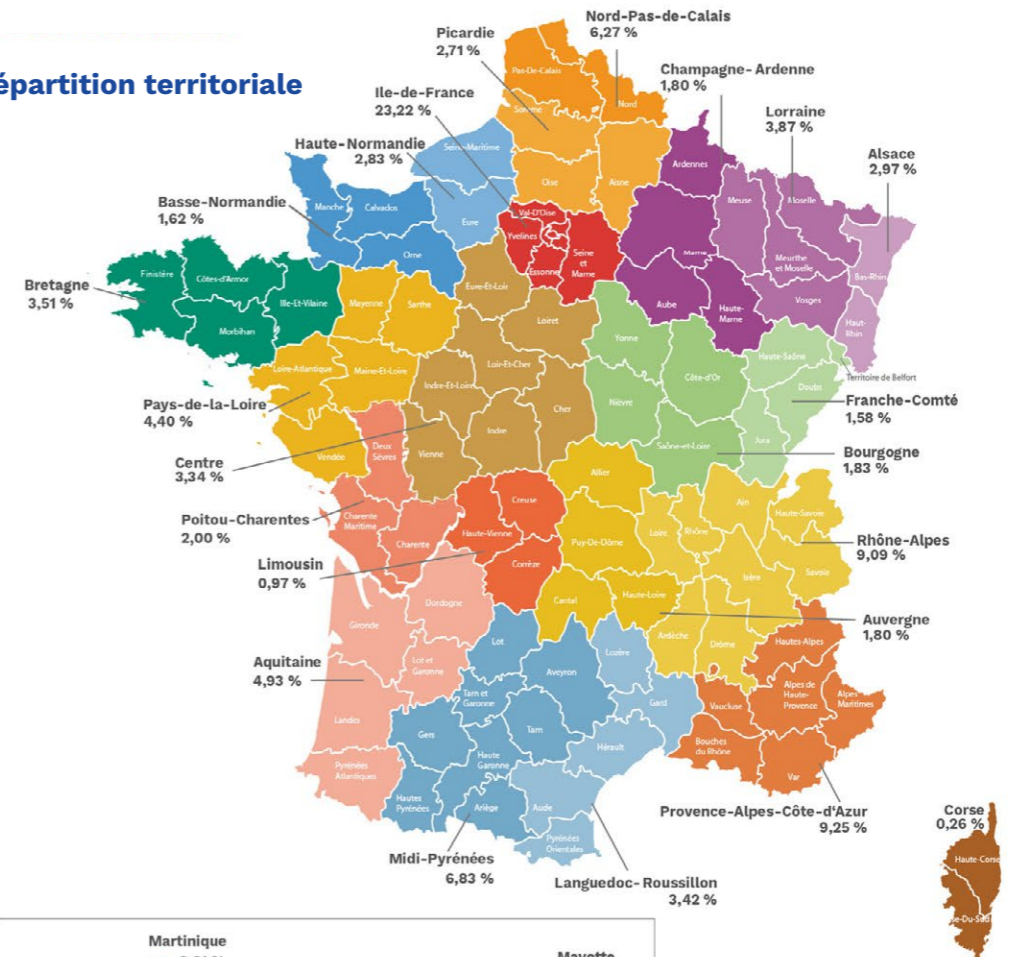
### Répartition par catégorie



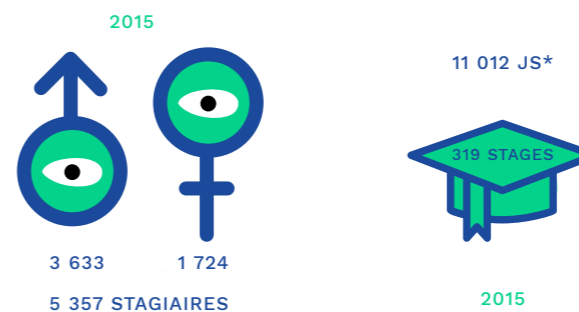
### Répartition par branches



### Répartition territoriale



### Le centre de formation syndicale



\* COMMERCE ET SERVICES, INOVA, TRANSPORTS, ÉNERMINES, MÉTIERS DE L'AÉRIEN.

\*\* NOUVELLE CALEDONIE, SÉCURITÉ SOCIALE, EAU ET ASSAINISSEMENT, MINES, MÉDIAS, PRÉVOYANCE ET RETRAITE COMPLÉMENTAIRE, FORCES DE VENTE, SIER, GFPP, EXPERTS COMPTABLES ET AUDIT, CAISSES D'ÉPARGNE, EMPLOI APEC, COMPAGNIE DE SUEZ, UNIR, CRÉDIT FONCIER.

\* JOURNÉES STAGIAIRES

Source : Convergence



## CONGRÈS CFE-CGC 2016

### UN NOUVEAU TRIO EXÉCUTIF À LA TÊTE DE LA CFE-CGC ÉLU AVEC 90,83% DES VOIX

François Hommeril (54 ans) est officiellement le nouveau président de la Confédération Française de l'Encadrement-CGC. Élu le 1<sup>er</sup> juin à l'occasion du premier jour du 36<sup>e</sup> Congrès confédéral à Lyon, il succède à Carole Couvert et devient le dixième président de l'histoire de l'organisation. Le nouveau trio exécutif est complété par Alain Giffard (61 ans), successeur de Marie-Françoise Leflon au poste de Secrétaire général, et par Franck Zid (60 ans), réélu comme Trésorier national, un poste qu'il occupe depuis le Congrès de Saint-Malo, en 2013.

Ce nouveau triumvirat confédéral s'était dessiné dès le comité directeur du 25 avril dernier durant lequel la CFE-CGC avait fait savoir qu'un trio unique avait été proposé à l'unanimité, plébiscitant François Hommeril, Alain Giffard et Franck Zid. « Nous allons à un Congrès rassemblés et nous faisons la démonstration d'une

organisation en ordre de marche qui sait rester unie », avait indiqué Carole Couvert, alors présidente confédérale.

Au cœur d'un printemps social décisif pour l'avenir des salariés (projet de loi El Khomri et négociation sur l'assurance chômage), la CFE-CGC prépare dans les meilleures conditions et de manière responsable les prochaines échéances décisives, au service et au soutien de ses adhérents et militants. « Je tiens à saluer le travail accompli par la précédente direction confédérale lors de la dernière mandature, déclare François Hommeril. Les trois dernières années ont été propices au développement de la CFE-CGC, il faut continuer à travailler dans cette direction pour faire de la CFE-CGC une organisation visible, représentative et créative, incarnant une culture d'excellence. »



*Notre métier :*  
Accompagner les partenaires sociaux lors de la mise en place de régimes collectifs de protection sociale

*l'INPC*

L'interlocuteur  
des acteurs de la  
protection sociale



Le partenaire  
des partenaires  
sociaux

Le promoteur d'une protection  
sociale collective et solidaire

**Abonnez-vous à  
L@ lettre de l'INPC**

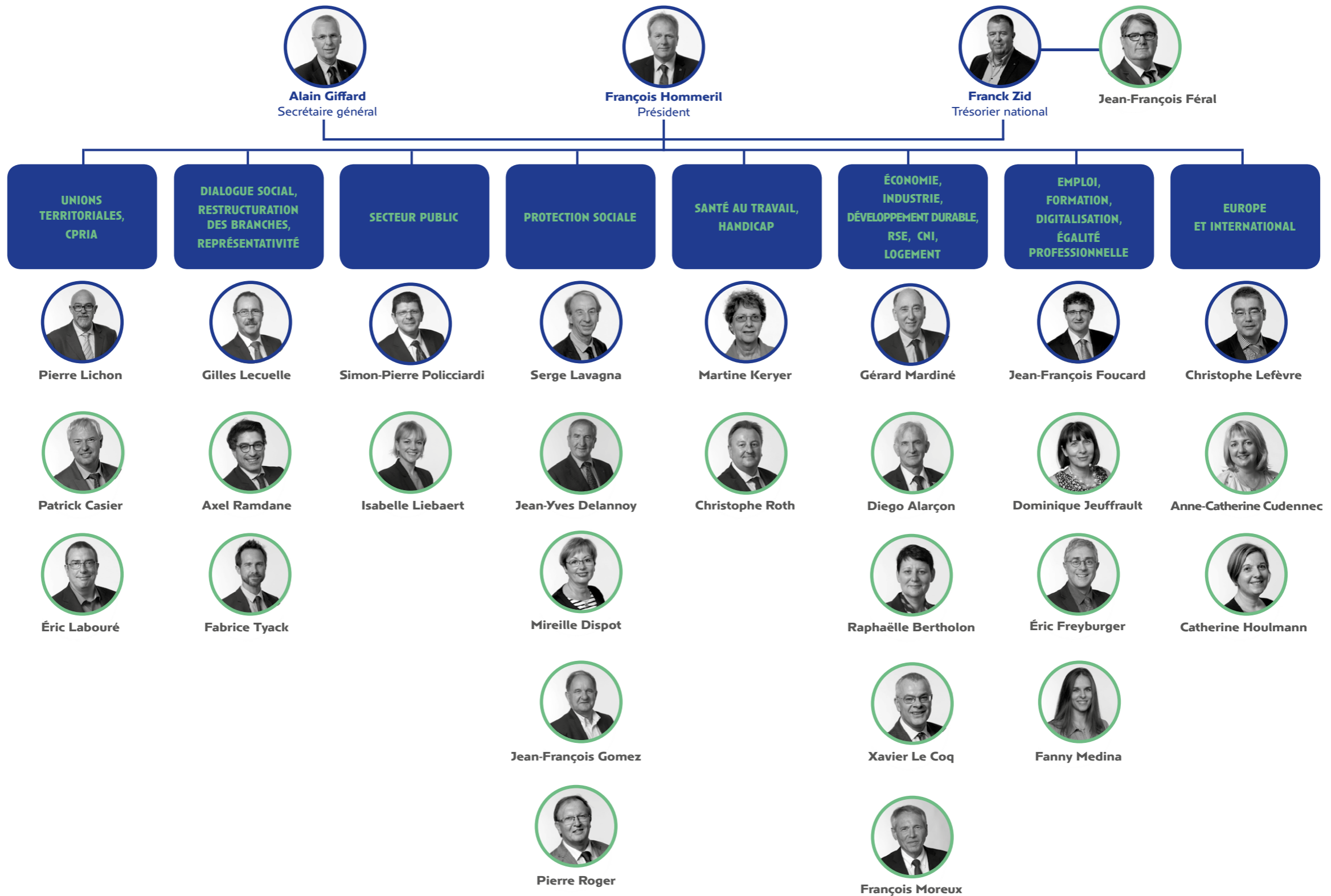
et recevez par courriel  
mensuel l'actualité  
de la protection  
sociale

Abonnement  
sur notre site  
[www.inpc.fr](http://www.inpc.fr)





## ORGANIGRAMME DE L'EXÉCUTIF CONFÉDÉRAL





## UN NOUVEAU TRIO ENGAGÉ POUR LA CONFÉDÉRATION



### FRANÇOIS HOMMERIL, PRÉSIDENT DE LA CFE-CGC

#### Un ingénieur et un militant investi

Candidat unanimement désigné le 25 avril dernier à la succession de Carole Couvert à la présidence de la Confédération Française de l'Encadrement-CGC, François Hommeril (54 ans), ingénieur géologue, entend garder les pieds sur terre lors de la prochaine mandature confédérale. « Je veux défendre des valeurs lisibles, claires, avec un syndicalisme de partenariat qui génère des résultats visibles et utiles », confie cet expérimenté militant de terrain, devenu adhérent CFE-CGC (fédération de la Chimie) en 1990.

Né le 23 juillet 1961, normand d'origine, François Hommeril a travaillé vingt ans comme ingénieur de recherche et de fabrication pour le groupe industriel Péchiney (devenu Alcan puis Rio Tinto). Une entreprise où il a progressivement bâti un solide parcours syndical, assumant divers

mandats - dont ceux de délégué syndical, délégué syndical central, responsable coordination, responsable instance paritaire de négociation, membre du comité d'entreprise... - faisant en particulier de la défense des conditions de travail de l'encadrement un de ses principaux chevaux de bataille.

#### Un militantisme citoyen, engagé et responsable

Cet engagement tout-terrain - François Hommeril a par ailleurs notamment été conseiller prud'hommes, président de l'union départementale CFE-CGC de Savoie ou encore membre du conseil d'administration de l'Apec Rhône-Alpes - a naturellement trouvé un prolongement au sein des instances confédérales de la CFE-CGC. Délégué national au pôle Europe et International de 2006 à 2010,

François Hommeril est ensuite élu, en 2010, Secrétaire national en charge de la Formation tout au long de la vie ainsi que de l'Europe et l'International. Trois ans plus tard, il se présente à la présidence de l'organisation lors du Congrès de Saint-Malo à l'issue duquel Carole Couvert est élue.

Indéfectible et inlassable partisan « d'un militantisme citoyen, engagé et responsable », François Hommeril a salué, à l'occasion du comité confédéral du 25 avril dernier, « le travail accompli » par la direction pendant la mandature 2013-2016, tout en louant « une organisation sachant trouver les moyens du rassemblement ».

Une unité indispensable doublée « d'un signal d'espérance » considère François Hommeril, pour qui « les corps sociaux intermédiaires ont été beaucoup trop malmenés par le corps politique depuis une vingtaine d'années ».



## UN NOUVEAU TRIO ENGAGÉ POUR LA CONFÉDÉRATION



### **ALAIN GIFFARD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFE-CGC**

#### **Un gestionnaire à la manœuvre**

Quand on l'interroge sur sa conception du syndicalisme et sur les missions imparties à une grande centrale telle que la CFE-CGC, Alain Giffard (fédération de la Banque), successeur de Marie-Françoise Leflon au poste de secrétaire général confédéral, va droit au but : « Une organisation comme la nôtre, qui défend des salariés - techniciens, agents de maîtrise, cadres et agents des fonctions publiques - défend en premier lieu l'emploi, le pouvoir d'achat et la qualité de vie au travail, à mon sens les trois piliers de l'action syndicale. »

Défense des classes moyennes et du partage de la valeur ajoutée, fiscalité, soutien à l'économie sociale et solidaire, leviers de compétitivité pour nos entreprises et filières industrielles...

À la tête du secteur confédéral Économie et Industrie depuis 2013, Alain Giffard (précédemment délégué national du secteur Retraite - Protection sociale entre 2010 et 2013) a multiplié, avec ses équipes, les actions et les initiatives au service des militants et des salariés pour traduire en actes les engagements qui lui sont chers.

#### **Garant de la bonne gouvernance de l'organisation**

C'est dans l'univers bancaire et plus précisément chez CIC (groupe Crédit Mutuel), un des fleurons français historiques du secteur, que se trouvent les origines de l'engagement syndical d'Alain Giffard (61 ans), gestionnaire de patrimoine en région Champagne-Ardenne. Ses galons syndicaux, ils les a tout à la fois conquis dans l'entreprise (délégué syndical,

trésorier, membre du comité de groupe, de la commission économique et sociale, du conseil de surveillance des fonds communs de placement...) comme dans le giron du Syndicat National de la Banque et du Crédit (SNB) affilié à la CFE-CGC, notamment en qualité de délégué national ou d'administrateur de l'union régionale de Champagne-Ardenne.

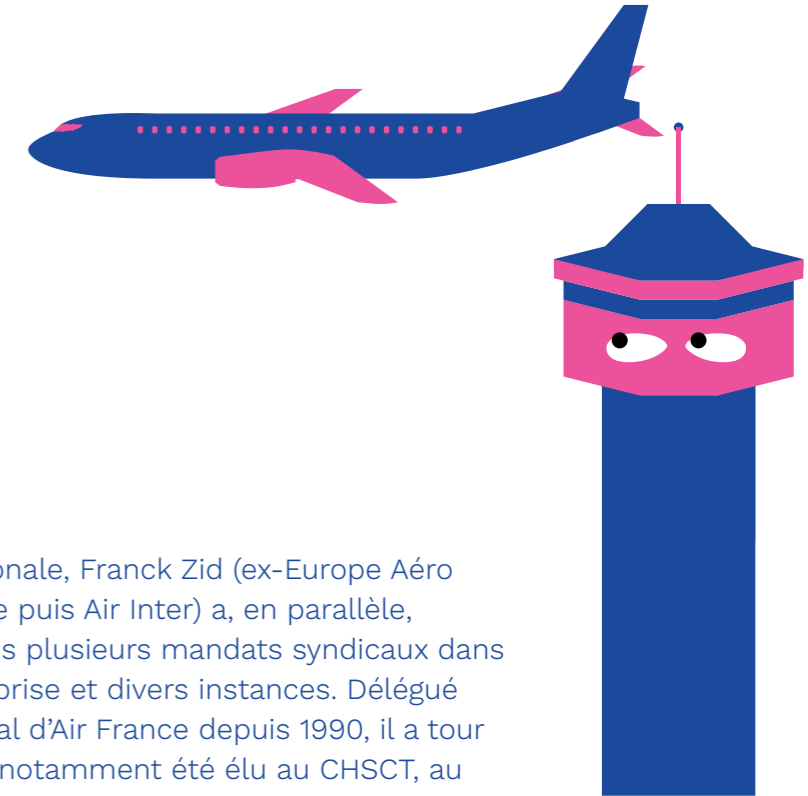
Conscient des enjeux, garant de la coordination et de la bonne gouvernance de l'organisation, le futur secrétaire général de la CFE-CGC se veut résolument ancré dans les réalités : « La société vit une révolution digitale dont les outils vont avoir des conséquences sur le management des salariés et sur l'organisation du travail. Il faut être capable, dans les métiers d'aujourd'hui et de demain, d'apporter de la plus-value, du service et de la qualité. »



## UN NOUVEAU TRIO ENGAGÉ POUR LA CONFÉDÉRATION



### FRANCK ZID, TRÉSORIER NATIONAL DE LA CFE-CGC



#### Le garant d'une gestion solide

Aux côtés de François Hommeril et d'Alain Giffard, respectivement candidats à la présidence et au secrétariat général, il est celui qui, au sein du futur triumvirat de la CFE-CGC, fera le lien entre deux mandatures. Élu Trésorier national de l'organisation en 2013 à Saint-Malo, Franck Zid (60 ans, fédération du transport aérien) a en effet été blébiscité pour un second mandat à l'occasion du 36<sup>e</sup> Congrès confédéral, à Lyon.

Avec humilité, ce militant convaincu réaffirme les vertus d'une gestion «en bon père de famille» et les engagements pris il y a trois ans lors de sa prise de fonction. « Avec les équipes confédérales du pôle trésorerie, nous nous y sommes tenus. Au prix d'efforts de rigueur à tous les niveaux, l'ensemble des indicateurs

financiers de la CFE-CGC sont aujourd'hui au vert et ce sans augmentation des cotisations depuis trois ans. Nos comptes ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes. L'organisation dispose d'une trésorerie solide, excédentaire, et d'une capacité d'autofinancement en progression constante. »

#### Une carrière professionnelle et un parcours syndical construits chez Air France

Avant de tenir les cordons de la bourse de la CFE-CGC, dont il est adhérent depuis 1989, c'est dans l'aérien et en particulier chez Air France que Franck Zid a construit sa carrière professionnelle et son parcours syndical. Cadre principal à la direction industrielle et manager long courrier au 747 depuis 1996 pour le compte de la prestigieuse compagnie aérienne

hexagonale, Franck Zid (ex-Europe Aéro Service puis Air Inter) a, en parallèle, conquis plusieurs mandats syndicaux dans l'entreprise et divers instances. Délégué syndical d'Air France depuis 1990, il a tour à tour notamment été élu au CHSCT, au comité d'entreprise Air France Maintenance et comme trésorier de la Fédération Nationale de l'Encadrement des Métiers de l'Aérien (FNEMA).

Depuis 2011, Franck Zid est également Président du syndicat d'Air France et représentant FNEMA au conseil d'administration de l'union départementale CFE-CGC de Seine-et-Marne (77). Pour l'actuel et futur trésorier de la CFE-CGC, le plan de vol de la prochaine mandature est clair : « Conserver notre dynamique financière et continuer de moderniser la Confédération pour répondre aux enjeux syndicaux de demain ».



## INTERVIEW



### « Un responsable syndical est un citoyen militant engagé »

Élu à la présidence de la CFE-CGC lors du 36<sup>e</sup> Congrès confédéral à Lyon, François Hommeril, successeur de Carole Couvert, dévoile les grandes lignes du programme de la mandature et ses ambitions au service de toutes les forces vives de l'organisation.

**Que vous inspire le fait de devenir le dixième président de l'histoire de la Confédération Française de l'Encadrement-CGC ?  
Quelle vision du militantisme souhaitez-vous incarner ?**

C'est un sentiment de fierté et un grand honneur d'être élu à la présidence de la CFE-CGC, une organisation syndicale historique et un partenaire social incontournable du paysage institutionnel. Je tiens à saluer le travail accompli par la précédente direction confédérale lors de la dernière mandature. En présentant une liste unique, en amont du Congrès de Lyon, la CFE-CGC a prouvé être une organisation sachant trouver les moyens du rassemblement.

La responsabilité est au cœur de la notion d'engagement. Un responsable syndical est un citoyen militant engagé

dans la société : devenu adhérent CFE-CGC en 1990, je souhaite porter le témoignage d'un militant qui, toute sa vie, s'est engagé au niveau professionnel et syndical, l'engagement syndical prenant progressivement le pas.

Aux côtés d'Alain Giffard (Secrétaire général) et de Franck Zid (Trésorier national), je mesure la responsabilité qui m'incombe aujourd'hui au service de toutes les forces vives de notre organisation et des salariés que nous défendons : techniciens, agents de maîtrise, cadres et agents des fonctions publiques. Je serai particulièrement attentif à créer toutes les conditions permettant de valoriser les parcours et la formation de nos militants.

**« Une organisation visible,  
représentative et créative,  
incarnant une culture d'excellence »**



### **Quelles sont les grandes lignes de votre programme pour les trois ans à venir ?**

Visibilité, représentativité et créativité seront les grands axes qui guideront l'action de la direction confédérale pour faire briller nos couleurs et incarner cette culture d'excellence qui est une des marques de fabrique de la CFE-CGC, une organisation respectée, écoutée et qui ne peut être assignée dans aucune case.

Il s'agit en premier lieu d'être une organisation visible afin de défendre et promouvoir nos valeurs et nos spécificités. Les corps sociaux intermédiaires ont en effet été beaucoup trop malmenés ces dernières années par les décideurs politiques. Or, la CFE-CGC a toute sa place pour peser dans les débats et pour réaffirmer sa vision d'un monde économique équilibré dans lequel le progrès de tous est le progrès pour tous.

La représentativité - dans l'entreprise, au niveau interprofessionnel, dans les branches et au sein des structures de notre organisation - et le développement sont également au cœur du dispositif. La CFE-CGC est en progression constante depuis vingt ans mais pas forcément au même rythme dans tous les secteurs.

Autres défis : féminiser nos structures et attirer les jeunes. Cela passe par des plans d'actions précis pour faciliter les parcours, les plans de carrières professionnelles et les évolutions de carrières syndicales.

Enfin, je veux faire de la CFE-CGC une organisation inventive et créative qui se donne les moyens de répondre aux changements parfois radicaux qui secouent la société. Nous devons être capables de proposer des lectures et des solutions concrètes. Je souhaite notamment mettre en place des groupes de réflexion référents sur divers sujets dont le coût des charges sociales et la question du temps de travail - en particulier pour les salariés qui approchent de la retraite - assorti de dispositifs fiscaux et d'embauches.

### **« Je veux défendre un syndicalisme de partenariat qui génère des résultats visibles et utiles »**

#### **En matière de dialogue social et de paritarisme, vous plébiscitez ce que vous appelez un syndicalisme de partenariat...**

Je veux défendre des valeurs lisibles, claires, avec un syndicalisme de partenariat qui génère des résultats visibles et utiles. La grande richesse du paritarisme, c'est la reconnaissance mutuelle des partenaires. Le partenariat, c'est la nécessaire confrontation, en bonne intelligence, des intérêts et des points de vue entre parties pour aboutir, ou non, à la signature d'un accord.

La norme sociale - aux niveaux des branches comme des entreprises - s'est constituée sous le partenariat des organisations de salariés et d'employeurs. C'est une confrontation positive où chacun doit rester à sa place et assumer ses responsabilités : il est normal que le paritarisme s'exerce sous le contrôle de l'État mais contrôle ne veut pas dire tutelle !

Le dialogue social, ce ne sont pas que les grandes négociations comme l'assurance chômage, c'est aussi et surtout quelques 80 000 accords d'entreprises signés chaque année. Quand on signe un accord, c'est que l'on souhaite qu'il soit appliqué car il crée des conditions de normes sociales qui méritent de le signer. Le processus doit toujours être transparent : dans le cadre d'un accord interprofessionnel national, il faut que nos structures donnent le mandat correspondant. Il en va du nécessaire travail de liaison et de pédagogie envers les militants de terrain dans leurs sections.



**Quel regard portez-vous sur le très controversé projet de loi El Khomri et en particulier à son article 2, qui prévoit qu'un accord d'entreprise puisse prévaloir sur l'accord de branche ?**

Cette inversion de la hiérarchie des normes créerait des conditions de concurrences déloyales et affaiblirait le pouvoir de la branche. Or, les branches sont le cœur le plus vibrant du partenariat social ! Elles racontent l'histoire d'un secteur économique qui s'est constitué au fil du temps avec ses propres codes et sont un indispensable outil de classifications (évolution de carrière, rémunération, formation...) et de dispositions spécifiques définies avec les partenaires sociaux. Ce sont bien les branches professionnelles qui permettent d'adapter les règles sociales aux spécificités des activités en empêchant un dumping social entre entreprises d'un même secteur.

**« Une CFE-CGC forte,  
unie et conquérante »**

En l'état, la loi Travail n'aurait aucune influence positive sur l'emploi et renvoie les employeurs à une dimension très dégradée de leur fonction sociale. Depuis le début, la CFE-CGC est contre cette loi qui représente un ensemble disparate de mesures qui n'ont pas de cohérence.

Le processus parlementaire doit être suspendu et les articles relatifs à une inversion de la hiérarchie des normes renvoyés à la concertation sociale.

**En vertu de l'accord signé en octobre 2015 entre partenaires sociaux sur les retraites complémentaires, la CFE-CGC a obtenu, comme elle le réclame depuis des années, l'ouverture d'une négociation pour un accord national interprofessionnel (ANI) sur l'encadrement. Qu'en attendez-vous ?**

Jusqu'à présent, les acteurs et observateurs s'étaient tacitement entendus sur divers critères historiques et sociologiques pour évoquer, au sens large, les cadres et le personnel d'encadrement.

Il s'agit désormais, avec humilité, conviction et responsabilité, de formaliser ce que doit être aujourd'hui le statut de l'encadrement en tenant compte de ses évolutions et de la nécessaire mise à jour de l'ensemble des critères qui le définissent dont le diplôme, la responsabilité, l'expertise, l'autonomie, le temps de travail ou encore l'individualisation des missions. La CFE-CGC, syndicat catégoriel, prendra évidemment toute sa part dans le débat, au service de nos populations : techniciens, agents de maîtrise, cadres et agents des fonctions publiques.

**Comme imaginez-vous la CFE-CGC en 2019 ?**

Gageons que la CFE-CGC sera plus que jamais une organisation forte, unie et conquérante. L'unité est la moindre des choses que l'on doit à nos militants eu égard à la qualité de leurs actions quotidiennes sur le terrain. Nos équipes enregistrent d'excellents résultats dans quasiment toutes les branches et toutes les fédérations. Il faut créer les conditions pour dupliquer ces bonnes pratiques qui fonctionnent et qui ont fait leurs preuves dans de nombreuses entreprises.



2013-2016

## UN MANDAT RICHE EN ACTIONS

**La CFE-CGC est dotée d'une spécificité unique, depuis 1944, en tant que syndicat représentatif veillant aux intérêts d'une catégorie professionnelle définie : l'encadrement (incluant les techniciens, agents de maîtrise, cadres et agents des trois fonctions publiques)**

La responsabilité, l'initiative et l'engagement, qui fondent les actions et démarches professionnelles des cadres, sont précisément les valeurs cardinales que la Confédération a vocation à défendre.

Ayant pour objectif premier la réconciliation du salarié et de l'entreprise par l'intégration de principes éthiques fondamentaux (sociaux et environnementaux) dans leur gestion, la Confédération défend entre autres les 35 heures, revendique un droit à la formation continue et veille à garantir une retraite décente.

Ces spécificités font de la CFE-CGC l'acteur incontournable d'une médiation permanente entre intérêts catégoriels et intérêts généraux.

**160 000**  
**ADHÉRENTS**  
**EN 2015**

NUMÉRO SPÉCIAL CONGRÈS  
JUN 2016

Militants - Adhérents

— entre —

**VOUS**

— et —

**NOUS**

*un lien*  
**indissociable**



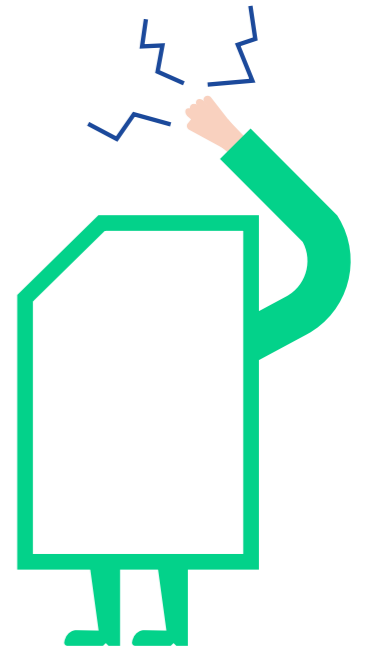
[partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.





## LES COMBATS DÉFENDUS PAR LA CFE-CGC

### Projet de loi Travail

Début 2016, la CFE-CGC n'a pas hésité à dénoncer un projet de loi Travail trop déséquilibré risquant de précariser les salariés.

Celle-ci s'oppose notamment à :

- › La barémisation des indemnités prud'hommes.
- › La mise en place de nouveaux critères de licenciement économique.
- › La précarisation du forfait-jour.
- › La mise en place d'un référendum d'entreprise.

Le syndicat s'est mobilisé entre autres en :

- › S'unissant à l'intersyndicale CFE-CGC, CFDT, CFTC, UNSA et FAGE.
- › Se concertant avec les partenaires sociaux.
- › Développant un argumentaire et des tracts thématiques.
- › Organisant son propre rassemblement aux Invalides, le 3 mai.

### Convention assurance chômage

En 2014 puis en 2016, les partenaires sociaux se sont réunis pour définir les règles d'assurance chômage dans le cadre de nouvelles conventions Unédic.

› **La CFE-CGC a refusé de signer la nouvelle convention en 2014.** Celle-ci disposait du passage du délai de carence de 75 à 180 jours.

› **Cette année, la CFE-CGC s'engage à nouveau dans les négociations. Objectifs :**

- Maîtriser l'endettement record du régime atteignant près de 26 M€.
- S'assurer que les techniciens, ingénieurs, encadrants et cadres ne soient pas victimes de mesures qui pourraient être prises pour réduire le déséquilibre du régime. Cela alors même que ce sont eux qui rapportent le plus d'argent à l'assurance chômage.
- Conforter un régime assurantiel d'indemnisation qui demeure un indispensable amortisseur social en période de crise et de fort chômage.

### Retraites complémentaires AGIRC-ARCCO

La CFE-CGC s'est mobilisée dès février 2015 pour protéger les retraites complémentaires des cadres.

› **Objectifs :** Pérenniser ces régimes sociaux sans porter atteinte aux statuts des cadres.

› **Résultats :**

- Obtention de l'ouverture des négociations pour un Accord national interprofessionnel (ANI) sur l'encadrement assortie d'une garantie du maintien des dispositions définies dans la convention AGIRC (Association générale des institutions de retraite et des cadres).
- Maintien des conventions collectives permettant de continuer à se référer aux définitions contenues dans la convention Agirc.
- Pérennisation de la cotisation prévoyance de la convention AGIRC.



## LA FORMATION PROFESSIONNELLE, UNE THÉMATIQUE AU CŒUR DU CONGRÈS 2016

### LA FORMATION : UN ENJEU MAJEUR DE LA CONFÉDÉRATION

Différentes raisons ont conduit la CFE-CGC à placer la formation professionnelle au cœur de son 36<sup>e</sup> Congrès à Lyon.

La formation professionnelle est en effet un des principaux domaines où s'exerce le paritarisme. Si cette responsabilité est partagée avec les entreprises, l'État et les régions, les organisations syndicales siègent dans tous les organismes, nationaux, décentralisés ou professionnels où les décisions sont prises.

Récemment, les règles encadrant le bénéfice de la formation professionnelle ont évolué, dans la cadre de l'accord national interprofessionnel (approuvé par la CFE-CGC en 2013) mais aussi dans la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle. Depuis, la formation est plus efficace et plus adaptée aux besoins exprimés par les entreprises, les salariés, les demandeurs d'emploi, le monde de l'apprentissage et les travailleurs handicapés.

Mesure phare de la loi du 5 mars 2014 : le compte personnel de formation (CPF). Ouvert pour tous les salariés en activité ou en recherche d'emploi, il permet d'ouvrir des droits à formation à hauteur de 24 heures par année de travail à temps complet (12 heures à partir de 120 heures déjà acquises), plafonné à 150 heures sur huit ans. Financé par une contribution spécifique versée par l'employeur dans la limite

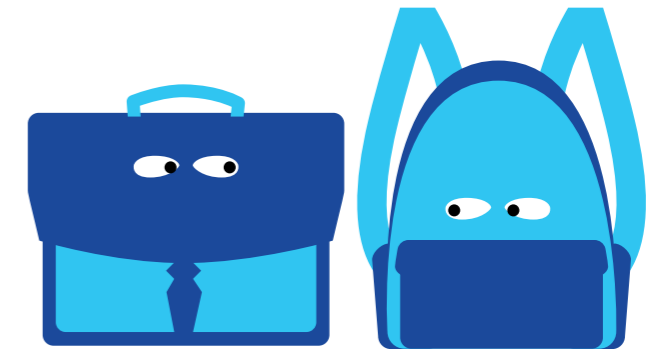
du nombre d'heures inscrites au compte et, au-delà, il peut être abondé par l'employeur, le titulaire, les organismes collecteurs paritaires agréés, le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), l'État ou les régions...

Autre évolution majeure de la réforme : les responsabilités des régions dans le cadre de la formation professionnelle (comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle) sont renforcées et la gouvernance nationale du dispositif avec le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle est améliorée.

Enfin, la loi a simplifié, à la demande de la CFE-CGC, le dispositif de validation des acquis d'expériences (indispensable outil de professionnalisation pour les militants syndicaux) et les dispositions liées à l'apprentissage.

La formation professionnelle se retrouve également au cœur du projet de loi Travail, le CPF pourrait éventuellement être inclus au sein du Compte personnel d'activité (CPA).

Ainsi, la CFE-CGC participe, par sa présence dans tous ces organismes et son activité auprès des pouvoirs publics, notamment à l'occasion de la concertation sur les décrets



d'application et les projets de loi, au don de sens concret à ces différentes mesures, lorsqu'elles sont favorables aux salariés et aux demandeurs d'emploi. Elle combat aussi la volonté de certains acteurs de réduire la place du personnel d'encadrement dans le bénéfice de ces mesures.

#### Un enjeu de premier plan pour François Hommeril

En élisant François Hommeril, les militants de la CFE-CGC se sont assurés de voir mettre au premier plan les enjeux liés à la formation professionnelle. Le nouveau président de la confédération a ainsi pour projet de faire adhérer les partenaires institutionnels à une nouvelle vision plus globalisante et inclusive sur ce sujet.

Trop souvent considérée comme un supplétif, la formation professionnelle a vocation à constituer un levier à part entière dans l'environnement économique et social français. Durant le prochain mandat, l'objectif pour la CFE-CGC sera de faire prendre conscience aux acteurs que la formation doit être appréhendée sur le long-terme, par le décideur public et les partenaires sociaux, afin d'en faire l'outil conséquent qu'elle doit être.



## BULLE TWITTER



**CFE-CGC** @CFE-CGC - 1<sup>er</sup> JUIN 2016

Du fond du cœur je tiens à vous remercier, je pars la tête haute et fière du travail que j'ai accompli [@carolecouvert](#) #CFECCG2016



**CFE-CGC** @CFE-CGC - 1<sup>er</sup> JUIN 2016

Nous sommes les gardiens du pacte social entre générations [F.Hommeril](#) #CFECCG2016



**CFE-CGC** @CFE-CGC - 2 JUIN 2016

Et en plein congrès : 10 000 followers ! Merci !!! #CFECCG2016



**CFE-CGC** @CFE-CGC - 2 JUIN 2016

Avant de clore le congrès, François Hommeril rend hommage à Paul Marchelli, ancien pdt [@CFECCG](#), récemment disparu.



**Affirmez vos valeurs en choisissant  
un groupe engagé, solidaire et coopératif**

Chèque Déjeuner

Chèque Lire

Cadhoc Appli'CE

Chèque Domicile

**EN SAVOIR +**



## **CONTACTS**

**Mathieu GRATIOT**

mathieu.gratitot@cfecgc.fr

**Mathieu BAHUET**

mathieu.bahuet@cfecgc.fr

 @CFECCG #cfecgc